

Depuis deux ans, un mouvement de revendication étudiante s'organise autour de la question de la rémunération des stages. L'automne dernier, plusieurs dizaines de milliers d'étudiantes et d'étudiants, un peu partout au Québec, ont tenu une journée de grève pour exiger du gouvernement du Québec d'être rémunérés pour le travail effectué dans le cadre de leurs stages. La mobilisation se poursuit cet hiver, et des votes auront lieu dans de nombreuses assemblées générales afin d'obtenir un mandat de grève générale illimitée en appui à cette revendication. Le Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN) s'est lui aussi saisi de cette question, et à la suite de deux soirées d'information et d'une présentation en assemblée générale donne son appui enthousiaste à la Coalition montréalaise pour la rémunération des stages et plus largement au mouvement pour la rémunération des stages.

Le CCMM-CSN a toujours milité pour l'accessibilité des études ainsi que pour la gratuité scolaire. En tant qu'organisation féministe, le CCMM-CSN appuie également toute mesure qui contribue à une plus grande égalité des genres. La lutte pour la rémunération des stages combine ces deux revendications : d'une part, parce que des stages rémunérés permettraient aux étudiantes et aux étudiants moins fortunés d'avoir accès à la formation, et d'autre part, parce que dans l'état actuel des choses, ce sont très majoritairement les stages dans les domaines traditionnellement féminins qui ne sont pas rémunérés. Nous ne pouvons accepter qu'une telle disparité de traitement perdure.

Par ailleurs, les stagiaires doivent bénéficier de protections légales en matière de conditions de travail. La rémunération des stagiaires doit s'accompagner de la reconnaissance du statut de travailleurs et de travailleuses des stagiaires, ce qui implique des dispositions légales à cet effet, ainsi que des modifications aux conventions collectives afin de prévoir des mécanismes de protection et de représentation pour les stagiaires.

Le gouvernement du Québec ne s'est pas montré insensible à la volonté étudiante, déclarant vouloir y accéder dans une certaine mesure. Même si ce discours d'ouverture peut susciter des espoirs, il n'en demeure pas moins pour l'instant que les intentions réelles du gouvernement en matière de rémunération des stages demeurent floues. Nul ne sait vraiment ce que compte faire le gouvernement Legault, ni quelle forme prendra la rémunération annoncée. Pour cette raison, la mobilisation autour de la rémunération des stages demeure essentielle afin que le travail effectué par les stagiaires dans le cadre de leur formation soit pleinement reconnu.

Pour ces raisons, le CCMM-CSN appelle ses syndicats affiliés à appuyer la lutte pour la rémunération de tous les stages, notamment en respectant d'éventuels votes de grève ou piquets de grève et en ne pénalisant pas la population étudiante impliquée dans la campagne.

Solidarité avec les étudiantes et les étudiants en lutte pour faire valoir leurs droits !



Présidente
Conseil central du Montréal métropolitain-CSN